

Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire
Direction de l'interministérialité et du
développement durable
Bureau des procédures environnementales et
foncières
Place Michel Debré
49934 ANGERS CEDEX 9

Nantes, le 21 mars 2019

Nos réf. : JD-2019-03-0067
Affaire suivie par : Julia DESPOIS
Vos réf. : IOTA n°19348/49-2018-00079

Objet : Avis du Bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Préfet,

Vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif à la restauration de l'Erdre à la Gâchetière (Angrie).

Le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 19 mars 2019 et a émis un **avis favorable**.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
5	0	5	0

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes respectueuses salutations.



Christian COUTURIER
Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire